



3 Le billet du syndic

L'entrée en vigueur de la LAT entraînera une diminution des recettes communales, puisqu'il n'y aura plus de nouvelles constructions dans notre village.

10 50 ans de passion

Christian Grognez, l'organiste passionné, quitte ses fonctions après plus de 50 ans de service.

12 C'est notre battoir...enfin!


On y danse, on y organise ventes et kermesses et le chœur d'hommes y joue même des pièces dramatiques.

Photo envoyée par Stéphane Tissot (coucher de soleil automnal sur Bottens)



Sommaire


Billet du syndic	3
Prochaines séances du conseil communal	3
Les NAC.....	4
Vente des sapins de Noël.....	5
Histoire d'eau.....	5
Etat Civil	5
Le labyrinthe	6
Fantaisies démographiques	6
Des cadavres rusés.....	6
De la tête aux pieds.....	7
A vos agendas.....	8
Une nouvelle secrétaire au conseil communal	9
De Bottens à Brusio.....	9
50 ans de passion	10
Alors Président?	11
C'est notre battoir	12
La foudre a frappé	13
Festi'Parc remet ça.....	14
23 ^e marché de Noël.....	14
Une belle tradition.....	15
Les Malakoffs du Ski Club.....	15
Prochaines manifestations.....	16



Chemin de Montillier 3
1041 BOTTENS

Tél. 021 881 35 44
Fax 021 881 56 08
Natels 076 347 24 94
079 691 44 06
E-mail roberto.chies@gmail.com
N° TVA CHE-281.627.729 TVA


CHIES LOPES SARL
Construction métallique



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*

Bruno SCHATZMANN
Les Placettes • 1041 Bottens
Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24





DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.dmathys.ch
Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



Le spécialiste du vélo électrique à Cugy

Green Bike
Rte de Montheron 8A
1053 Cugy
tél: 079 525 84 45 www.green-bike.ch



Ernest Tzaut & Fils^{SA}

Transports
Terrassements
Démolitions

Rue de l'Ancien Four 4
1041 Bottens
tzaut.sa@hotmail.ch

Tél. bureau
021 881 13 02

*Entreprise
en bâtiment,
travaux public*



P.Y. PITTET & FILS

CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41

Le billet du syndic



Chères Bottanaises, chers Bottanais,

Ce premier numéro de Contact de l'année est pour nous l'occasion

d'adresser à chacune et chacun nos vœux pour 2018. Que cette année vous soit favorable, qu'elle vous permette de combler vos attentes.

En ce qui concerne la marche de la commune, si l'année qui s'est écoulée a été riche en prises de décisions (achat du battoir, création de la structure Croc'Lionceaux, validation de divers règlements, acceptation du PPA

de la compostière, refus de l'augmentation du taux d'imposition, refus de l'UAPE), il ne faut pas perdre de vue que les défis à venir sont nombreux également, et de plus en plus contraignants : l'épuration, la mise en séparatif du solde du village, l'entretien de notre patrimoine, de nos routes... Par ailleurs, l'augmentation des coûts, ceux du social notamment, est un sujet de préoccupation, particulièrement en ces temps où l'entrée en vigueur de la LAT va entraîner une diminution des recettes communales puisque, dans les prochaines années, il n'y aura plus de nouvelles constructions dans notre village.

De ce fait, notre marge de manœuvre

financière devient de plus en plus ténue.

Soyez malgré tout assurés que nous mettons tout en œuvre pour gérer au mieux notre commune et réaliser les missions que vous nous confiez par l'intermédiaire du Conseil communal. L'engagement de chacun est primordial pour relever les défis qui nous attendent et c'est à cette tâche que nous vous invitons à vous associer, chacun selon sa mesure, afin qu'avec optimisme nous puissions oeuvrer à un avenir serein et harmonieux.

Laurent Imoberdorf, Syndic

Accueil parascolaire : un accord sans précédent

C'est le titre donné à un article paru dans la FAO du 16 janvier. Le contenu de cet article doit retenir la meilleure attention de chacun que le sujet concerne. Mon propos n'est pas de redire la même chose, mais je souhaite extraire de cet article ce qui, à mon sens, en constitue l'information principale. « L'entrée en vigueur (1er janvier 2018) des nouvelles dispositions de la loi sur l'accueil de jour des enfants amène les communes et l'Etat à s'unir au travers d'un mandat de prestations inédit. C'est dorénavant aux communes de fixer les conditions de cet accueil. (L'Etat continuera cependant à autoriser et surveiller ces structures.) Ce sont donc les communes qui mandatent l'Etat et non l'inverse. Ce type de partenariat, inédit contribuera à assurer la cohérence de l'accueil et à mieux répondre aux besoins des familles. »

Pour rappel, la nouvelle loi entrée en vigueur au 1er janvier oblige les communes à organiser un accueil minimal pour les enfants de 4 à 15 ans.

Toutes les normes ne sont pas définies, mais l'EIAP y travaille activement. Ses membres se sont déjà réunis à plusieurs reprises et devraient proposer des solutions dans le courant du printemps.

On a déjà pu lire, dans le 24 heures du 19 janvier, une précision précieuse concernant l'accueil du mercredi après-midi pour les classes de 5H et 6H. Il sera organisé si, « dans le mois qui précède la rentrée scolaire, plus de 50% des enfants de ces niveaux-là le nécessitent. »

Je profite de cet article pour ajouter que, suite au texte de Philippe Guignard paru dans le dernier Contact à propos de notre Association Croc'Lionceaux, des lecteurs se sont émus du fait que l'on parlait du réseau d'Oron. Bien évidemment, Oron, en soi, n'a rien à faire là (!), mais comme son acronyme est « APERO », c'était un moyen pour Monsieur Guignard, de vous mettre l'eau à la bouche...

Pour clarifier les choses, Bottens, comme 30 autres communes du Gros-de-Vaud ainsi que le Mont, fait partie de l'EFAJE.

Mon message me permet de porter à la connaissance de tous que notre projet d'UAPE à proprement parlé a été préavisé négativement par la commission de gestion et par la commission ad hoc et que le conseil communal l'a refusé.

Pour autant, nous ne négligeons pas l'accueil parascolaire. Entre nos mamans de jour et Croc'Lionceaux (voir le site de la commune pour plus d'informations concernant cette nouvelle association créée en août 2017), nous répondons, avec une grande souplesse me dois-je de préciser (merci aux responsables), aux demandes qui nous sont faites.

Carine Delpierre, municipale

Prochaines séances du Conseil communal

Les séances sont publiques

Lundi 19 mars 2018 à 20h
Lundi 14 mai 2018 à 20h
Lundi 25 juin 2018 à 19h
Lundi 24 septembre à 20h

*Président du Conseil Communal,
Sébastien Bailly*

Les NAC (nouveaux animaux de compagnie)

Les « nac » rencontrent de plus en plus de succès en Suisse. Au revoir chiens et chats... Bonjour python, iguane, mygale, furet ! Les animaux exotiques exercent un pouvoir de fascination croissant et représentent un marché considérable du secteur animalier. Avec son lot de dérives...

Bien choisir son premier NAC

Pour ne pas faire « d'erreur de casting », ne choisissez pas un NAC par facilité par rapport à un chien ou un chat. Nombre d'entre eux nécessitent des attentions et des soins non négligeables. Il est absolument indispensable d'acheter son NAC dans une animalerie ayant pignon sur rue. Elle pourra donner tous les conseils d'entretien, et garantira également la santé et la provenance de l'animal, certifiant qu'il ne fait pas partie d'une espèce protégée.

L'élevage et la reproduction des animaux en danger de disparition sont d'ailleurs réservés aux spécialistes que l'on trouve généralement dans les parcs animaliers ou les zoos.

La grande majorité des espèces sauvages sont protégées par des conventions internationales et ne peuvent être prélevées dans leur milieu naturel. Le trafic d'animaux sauvages vivants ou morts, tout comme celui de certaines parties du corps (défenses, cornes, bile...), est malheureusement en pleine expansion malgré les protections mises en place. Cette économie souterraine met en péril la diversité biologique de la planète.

Un trafic lucratif

Le marché des NAC alimente bien souvent un marché parallèle. Quelques conseils : les contrôles douaniers se multiplient : ne ramenez pas des êtres vivants de vos voyages. Question d'éthique. N'achetez pas n'importe où, n'importe comment. (Évitez les petites annonces)

Attention, êtres vivants !

Dans tous les cas, pesez bien le pour et le contre avant d'acquérir un NAC. Il s'agit d'un être vivant. Sachez tout d'abord que chaque animal a ses habitudes de vie, son alimentation spécifique et qu'il s'agit d'une grande responsabilité.

L'acronyme NAC est utilisé pour désigner les Nouveaux animaux de compagnie appartenant à des espèces autres que celles soumises à la législation sur les carnivores domestiques (chiens, chats, furets...). Entrent dans cette catégorie les poissons, les oiseaux, les rongeurs, les reptiles, les amphibiens, les mollusques, les insectes, les araignées... Depuis peu, un engouement est aussi né pour les porcs, les primates ou d'autres carnivores tels que les mouffettes ou les fennecs. Les animaux de compagnies constituent un lien social fort et jouent un rôle sur le plan affectif et éducatif. Cependant, la cohabitation n'est pas sans risque.

En effet, l'animal importé peut très bien être porteur d'une zoonose parfois irritante, telle que la teigne ou bien dangereuse comme la salmonellose, la rage, la peste ou la tularémie. Il s'agit là du risque infectieux. Il est d'autant plus important lorsque l'animal a été importé illégalement, ou est déclaré né en captivité alors que ce n'est pas le cas. Il peut aussi être porteur d'agents bactériens, viraux, parasitaires, qui sont pathogènes et transmissibles à l'homme, ce qu'on appelle zoonose. La contamination peut être directe par simple contact entre l'homme et l'animal ou indirecte, transmise alors par le toucher à une autre personne ne vivant pas dans l'environnement de l'animal.

Le risque physique est à prendre au sérieux, il peut même parfois coûter la vie. Il peut s'agir de morsures ou de griffures.

Les petits mammifères transmettent des zoonoses de type dermatologique, comme la teigne, cette mycose qui affecte en premier lieu les enfants, les personnes âgées et ceux dont les défenses immunitaires sont affaiblies. La transmission se fait soit par le poil contaminé soit par les poils teigneux disséminés dans l'environnement.

La contagion par les oiseaux est essentiellement aérienne et s'opère par des poussières virulentes. Il est possible que la transmission se fasse directement en manipulant la cage ou en tenant directement l'oiseau. Le plus souvent, l'infection est méconnue chez l'animal, et c'est l'homme qui est le révélateur de ce portage

inapparent.

Tranquille comme un poisson dans l'eau : on pourrait croire qu'ils sont inoffensifs mais une simple coupure sur la main quand on plonge celle-ci dans l'aquarium peut suffire à s'exposer à un risque d'infection par des champignons et des bactéries.

Il en est de même pour les reptiles qui présentent les deux types de risques précités, physique et infectieux. Ils sont souvent porteurs de salmonelles capables de résister pendant des semaines si les conditions sont favorables à leur développement. Les serpents peuvent transmettre d'autres bactéries telles que pseudomonas, campylobacters, klebsiella. Les scorpions et araignées, quant à eux, présentent un risque toxique, venimeux et allergique.

Bon à savoir

Certains NAC peuvent transmettre des maladies à l'homme. Dès l'achat, une visite chez le vétérinaire s'impose!

Pensez à vous laver les mains. Les microbes et les bactéries ont besoin d'un environnement propice pour se développer. Ils ont une durée de vie limitée. Une bonne hygiène de l'environnement, de la cage, la litière...et des traitements antiparasitaires sont essentiels. Si vous pensez adopter un animal, achetez-le dans les circuits réglementaires, faites effectuer une visite médicale de l'animal par votre vétérinaire et faites-le suivre en détachant un carnet de santé de l'animal. Respectez les précautions d'hygiène, les conditions de vie de l'animal, interdisez l'accès à certains lieux tels que la cuisine, les chambres et les endroits sensibles. Les yeux, la bouche, le nez, sont les organes récepteurs à l'infection ainsi que la plaie. Gare aux baisers sur la bouche ou à se faire lécher par son animal de compagnie: vous courez le risque de vous faire contaminer, vous et votre entourage. La domestication animale n'est pas un jeu inoffensif. Respectez scrupuleusement les règles, surtout si vous confiez vos animaux à vos enfants.

Christian Jaquier, municipal

Vente des sapins de Noël

La municipalité a le plaisir de vous annoncer que le produit de la vente des sapins de Noël pour 2017, soit CHF 300.- arrondis, a été versé à l'Association des Cartons du Cœur, qui a pour mission principale de porter assistance aux personnes dans le besoin. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Gérard Stettler, municipal

Histoire d'eau à Bottens

Chaque jour, les habitants de Bottens consomment 180'000 litres d'eau. Le geste est simple, il suffit d'ouvrir un robinet (70%) ou de tirer la chasse des toilettes (30%). Mais quelle organisation se cache derrière ce besoin vital ? Voici quelques informations qui vont vous permettre d'en savoir plus à ce sujet.

Depuis 2014, Bottens fait partie de l'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE), qui comprend 13 communes du Gros de Vaud. Cela signifie que notre village n'a plus de source propre et que nous comptons sur l'AIAE pour la totalité de notre approvisionnement. Il y a cependant une petite exception très provisoire. Il s'agit de la petite source de « la Mine », située sous le refuge, qui produit mensuellement environ 1'000 m3 d'une eau limpide qui provient d'un captage situé à vingt bons mètres en-dessous de la surface. Courant 2018, le produit de cette source sera repris par l'AIAE,

à l'occasion de la réfection de son réservoir.

L'AIAE couvre environ 50% des besoins de ses adhérents. Le solde est acheté aux associations voisines ou à la commune de Lausanne. En ce qui concerne Bottens, l'eau qui transite en gravitaire via le réservoir de Planche Riande (situé sur la route du refuge), provient en totalité de l'Association intercommunale d'amenée d'eau du haut Jorat et, plus précisément, de captages situés sur les communes de Poliez-Pittet (80%) et de Villars-Tiercelin (20%). Cette eau est testée et traitée avec les techniques les plus récentes au moyen de rayons ultraviolets, ce qui explique qu'elle n'a, contrairement à l'eau venant de Lausanne, aucun goût de chlore.

Alors que la ville de Rome déplore la perte d'un litre sur deux dans un réseau assimilé à une vraie passoire, bonne nouvelle pour Bottens, notre eau circule ensuite dans notre réseau communal qualifié d'assez hermétique, sachant qu'en 2016,



la perte d'eau n'était que de 7,5% alors que nos trois fontaines communales sont alimentées par ce même réseau. A ce propos, la municipalité a décidé d'équiper ces fontaines dans le courant de 2018 et 2019 de pompes qui nous permettront d'économiser jusqu'à 85% d'eau. Cette démarche nous obligera aussi à déclarer l'eau de ces fontaines non-potable. Pour conclure, nous ne pouvons que vous conseiller la consommation de cette eau de haute qualité, qui vous est vendue, hors taxes d'épuration, au prix raisonnable de fr. 1.40 le m3. Santé !

Gérard Stettler, municipal

Etat civil du 16 août 2017 au 5 janvier 2018



Elton Guillaume est né le 14 septembre 2017

Zackary Rochat est né le 31 octobre 2017

Margarida Guimaraes Da Silva Pinto est née le 12 novembre 2017

Noémie Vionnet est née le 18 novembre 2017

Norah Miéville est née le 8 décembre 2017



Jacqueline Gilliard est décédée le 30 septembre 2017

Paul Bein est décédé le 5 octobre 2017

Freddy Dutoit est décédé le 30 octobre 2017

Sergio Perez del Rio est décédé le 20 novembre 2017

Thérèse Longchamp est décédée le 16 décembre 2017

Le labyrinthe



Étienne Caboussat

Si chaque année, Château-d'Oex organise le festival des ballons, cet été c'était au tour de Bottens.

Pour son 17ème labyrinthe, la famille Siegenthaler a choisi de réaliser des montgolfières pour nous faire découvrir les 6 postes du concours. Petits et grands vous disent merci pour votre activité de l'été et se recommandent pour l'année prochaine.

Résultat du concours :

1. Nicole Staub, Le Mont – Vol en avion
2. Pascale Pagliarulo, Vessy GE – Bon cadeau
3. Pierrehumbert, Echallens – Bon cadeau

Fantaisies démographiques

Bottens comptait 418 habitants en 1900. Si, 60 ans plus tard, on observait le statu quo, la population par contre, à l'aube de l'an 2000 avait doublé avec 866 habitants.

Enfin, mi-décembre 2017, nous étions exactement 1273. (629 personnes de sexe féminin et 644 de sexe masculin)

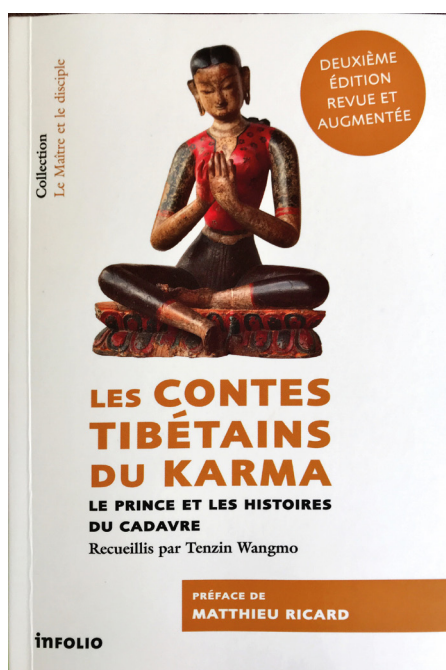
Chez les mineurs, on peut observer une surreprésentation des garçons (158 garçons pour 138 filles)

Mais c'est chez les plus de 65 ans qu'apparaît une petite curiosité : comme chez les jeunes, les aînés de sexe masculin sont plus nombreux. (78 hommes, 73 femmes).

Pascal Moullet

(source : contôle des habitants)

Des cadavres rusés, ça existe !



La bottanaise Tenzin publie chez Infolio «Le Prince et les histoires du cadavre».

Il s'agit d'un recueil d'histoires tibétaines qu'on se racontait naguère le soir à la veillée.

Dans ces Mille et une Nuits du pays des neiges, on croiera un prince, un cadavre extrêmement loquace, des situations difficiles ou comiques, des hommes et des esprits, des désirs, de la souffrance, du bonheur, de l'ignorance et de la sagesse. Toute une humanité dans laquelle petits et grands se reconnaîtront.

L'ouvrage est disponible chez Payot, à la FNAC et dans d'autres librairies. (Fr.14.-)

Vous pouvez aussi le commander auprès de Tenzin qui se fera un plaisir de vous le dédicacer.

Tél : 078 626 21 20

ou e-mail : tencla@citycable.ch

Pascal Moullet



PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS

Suivi complet-Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires-Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louve 2 1041 Bottens
Tel.Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

philippe jaton s.a.

Electricité - Téléphone
Télé-réseau
Bureau d'études
Grand-Rue 5, 1041 Bottens
chpanchaud@citycable.ch

Maîtrise fédérale
Tél: 021 881 30 44
Fax 021 881 59 80



Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 – 021 881 66 01

www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30

Dimanche: 7h-12h 17h-19h

P. Clément

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE
BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

De la tête aux pieds - coiffure

Tiffany Panchaud



Tiffany Panchaud (bientôt Mottaz), a ouvert son salon de coiffure il y a une année à Bottens.

Cette jeune maman, passionnée par son métier, vous reçoit dans l'extension de la maison familiale où elle a pu installer son joli salon de coiffure entièrement réalisé par son futur mari, Pierrick Mottaz, ébéniste de métier. Sous le même toit il y a: sa maman Catherine qui pratique les massages, sa sœur Coralie qui a un salon d'esthétique et dans peu de temps son autre sœur Virginie va les rejoindre avec les drainages lymphatiques. Tout ces services accés sur le bien-être seront bientôt sous un seul et même nom qui parle de lui-même : **De la Tête aux Pieds** .

Les 5 ans passés à travailler dans un « super » salon de coiffure de la



De la tête aux pieds
coiffure
-
Grand Rue 25
1041 Bottens
-
021 881 33 38

Lundi: 9h-11h30 14h-19h
Mardi: 9h-11h30
Mercredi: fermé
Jeudi: 9h-11h30 14h-21h
Vendredi: 9h-14h
Samedi: Ouvert uniquement pour les occasions spéciales.

région lui ont donné une solide formation qui lui a permis d'ouvrir son propre salon et ainsi acquérir l'indépendance. Car dans la famille ils sont tous indépendants, en commençant par son papa Pierre Panchaud (dit Caillou), charpentier de son état. Tiffany consciente que son métier évolue beaucoup, prend régulièrement des cours afin d'apprendre les nouvelles techniques et être au courant des modes actuelles.

Contact

Faites-vous encore des permanentes et quelle est la mode actuelle ?

- Non je ne fais que très rarement des permanentes ! Difficile d'évoquer une mode actuelle. Même si l'été passé la mode était au « carré plongeant » la vraie tendance actuellement est plutôt pour les soins et traitements pour cheveux ainsi que les colorations. Aujourd'hui on peut avoir les cheveux longs naturels ou courts structurés, chacun trouve sa mode et j'aime aider une cliente à trouver une nouvelle coupe.

Que préférez-vous faire ?

- J'aime particulièrement faire les mèches ! Mais j'aime aussi beaucoup faire les chignons. C'est toujours un plaisir de faire des tests et des



essayages pour un mariage ou une soirée.

Avec quelle marque travaillez-vous ?

- Je travaille avec la gamme de produits « Mash UP ». C'est une marque italienne jeune et dynamique qui est beaucoup accée sur les soins aux cheveux et ils sont toujours à la page!

Sinon, réseaux sociaux ? Internet?

- Bientôt un site internet..., mais j'ai ma page Facebook : De la tête aux pieds Tiffany Panchaud

Vous a-t'on déjà fait une demande très farfelue comme des cheveux bleus ou arc-en-ciel ?

- Non pas encore ! Même si je préfère apporter de la fantaisie capillaire avec une coiffure spéciale, je suis prête à relever tous les défis !

Texte et photos: Patricia Riva



Michel Rime SA

 **Chauffage**

 **Energies renouvelables**

 **Sanitaire**

 **Conduites en fouille**

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens
Tél. 021 881 11 70
info@rimesanitaire.ch

Centre de Bien Être
Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
Grand-Rue 25
1041 Bottens

079 245 65 83



Auberge de l'Ecusson Vaudois

1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et AlexandreHutter au fourneau

Tél: 021 881 13 46

PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue
1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

A vos agendas: dates à retenir!

Boulangers Sympas - Four à pain

L'an passé, le four de la cure a été allumé à 5 reprises. Après la traditionnelle fournée du début mai, ce sont 2 fois 22 enfants qui se sont retrouvés en juillet autour du four pour une activité dans le cadre du Passeport vacances.

En août, tous les fours de la région ont participé au lancement du pain Sols-tices, le pain officiel de la Fête du blé et du pain 2018. Le four de Bottens était de la partie. Novembre a vu la fournée «Spécial kermesse».

En décembre, avec la nouvelle Jeunesse de Bottens, les Boulangers sympa ont participé à l'action Téléthon avec fabrication de pains, tresses, St-Nicolas et pizzas.

Au programme pour 2018 :

Samedi 28 avril: fournée de reprise «Pain du travail»

- Vendredi 13 et samedi 14 juillet: Passeport Vacances
- Samedi 6 octobre: «Festival de pains»
- Dimanche 11 novembre: fournée «Kermesse»
- Vendredi 7 décembre: Téléthon - en collaboration avec la jeunesse



La Bottanaise-info

Reprise des activités du club de pétanque «La Bottanaise»: mercredi 11 avril avec l'assemblée générale.

Puis entraînements et jeu:

Tous les mercredis à 20 h ainsi que les vendredis à 14 h (si météo favorable).

Tournoi d'été en triplettes: **samedi 1 septembre**. Réservez déjà cette date.

Vous avez envie de nous rejoindre, d'essayer ?

Vous êtes bienvenus, même si vous n'avez pas de boules et même si vous pensez ne pas savoir jouer.

Besoin d'infos et contact: la.bottanaise@romandie.com

Au plaisir de vous rencontrer autour et sur le terrain de pétanque.



Le président: Michel Allaz (079 668 36 19)



Fête de la Patate 2018

Ça se prépare !

Le temps passe vite ! Réservez déjà les dates de la prochaine Fête de la Patate:

Plantation: mercredi 18 avril 2018 (reportée au mercredi 25 avril si mauvaises conditions météo) de 15 h 30 à 18 h 30.

Le champ se trouvera cette année entre le chemin des Placettes et le lieu-dit Châtiment.

Fête de la Patate: vendredi 7 et samedi 8 septembre 2018

Soirées de L'Air du Temps



L'Air du Temps présente ses soirées théâtre, avec la pièce «Fallait pas les agacer» de Jean-Claude Martineau

et sous la direction de Jacques Zurlinden.

Le spectacle aura lieu, à la grande salle de Bottens, le **vendredi 9 mars dès 19h30** et

le samedi 10 mars dès 18h30 avec la possibilité de réserver l'entrée avec repas. Et à la fin, une grande Tombola vous attend.

Réservez ces dates et venez nombreux!

Réservez ces dates et venez nombreux!



L'Air du temps

Une nouvelle secrétaire au conseil communal



P. Riva

Madame Audrey Kalbfuss a été nommée le 25 septembre 2017 secrétaire du Conseil Communal.

Nous sommes allés faire sa connaissance.

Agée de 26 ans, Madame Kalbfuss a vécu son enfance à Froideville. Elle est l'aînée des trois filles de Mille-

Feuilles. Mille-Feuilles c'est, tous les autochtones vous le diront, le surnom d'Alain Kalbfuss, mais aussi le nom de son épicerie.

Madame Kalbfuss s'est installée à Bottens avec son ami en 2015 dans un appartement de la ferme du chemin des Fontaines. Elle souhaitait ne pas trop s'éloigner de sa famille et de ses amis et recherchait un endroit calme et isolé en pleine nature comme l'était sa ferme familiale sise à côté de la piste du télési.

Mais n'allez pas croire que notre secrétaire est une sauvageonne.

Après un CFC d'employée de commerce, elle a fait une maturité professionnelle commerciale en emploi puis elle est partie six mois aux Etats-Unis afin de se familiariser avec la langue.

A son retour, elle a suivi durant quatre ans les cours à la HEIG-VD d'Yverdon en cours d'emploi et a obtenu un

Bachelor en économie d'entreprise fin 2017. Aujourd'hui, elle travaille à Ecublens, au sein de l'entreprise Akatech, spécialisée dans la vision industrielle.

Estimant important de s'investir dans la collectivité où elle réside, elle a souhaité mettre ses compétences au service de notre législatif.

Et quand il lui reste du temps, elle le partage entre des balades en forêt, un peu de fitness et de la lecture.

Après deux séances de conseil communal, elle commence enfin à mettre un prénom à tous ces Panchaud, Longchamp et autres Allaz que le président oublie parfois de désigner autrement que par leur nom !

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa fonction.

Pascal Moullet

Les passions des bottanais

De Bottens à Brusio

Yves Dondenaz est un pur valaisan venu s'installer il y a fort longtemps dans notre beau pays du Gros-de-Vaud. Il réside maintenant à Bottens depuis une vingtaine d'années.

Comme tout bon valaisan qui se respecte, il a gardé l'accent de son coin de pays, il aime la raclette, le Fendant, l'abricotine, le cor des alpes, mais plus passionnément encore le modélisme ferroviaire.

Un vrai ferrovipathe comme l'on dit dans le jargon des passionnés de trains et du monde ferroviaire. Une passion qui l'anime depuis ses jeunes années du côté de Liddes et qu'il continue à assouvir dans son garage, devenu presque trop petit, avec sa dernière maquette et ses quelques 75 locomotives de toutes les époques, sans compter un nombre presque équivalent de wagons. Quelle belle collection !

C'est en 1993 qu'il façonne sa première maquette représentant le viaduc de Landwasser, ce magnifique ouvrage des chemins de fer rhétiques et ses majestueuses arches enjambant la gorge éponyme.

En 2016, il se donne le temps de construire une nouvelle maquette de

ce viaduc de Landwasser et ajoute à son œuvre grandissante le mythique viaduc hélicoïdal de Brusio. Un autre symbole des chemins de fer rhétiques, connu loin à la ronde et bien au-delà de nos frontières, avec ses neuf arches permettant au train de franchir le dénivelé avec moins de 7% de pente.

Il semble, à vue de nez, que la maquette d'Yves Dondenaz ne soit pas la plus grande de Suisse... Renseignements pris, vous pouvez en admirer une analogue au musée des chemins de fer du Kaeserberg, près de Granges-Paccot, à quelques jets de gares de chez nous.

Et si vous passez un jour dans les beaux quartiers de Bottens, sur les hauteurs du terrain de foot, et que

vous entendez siffler le train, faites un détour par le garage d'Yves Dondenaz, allez jeter un œil à cette oeuvre qui devrait prendre encore de l'ampleur ces prochaines années.

Enfin, pour ceux qui visitent régulièrement le marché de Noël de Bottens, vous aurez sans doute admiré cette maquette présente depuis deux éditions et qui sera vraisemblablement en exposition lors du prochain marché fin 2018.

Pour terminer, je remercie vivement Yves pour le temps réservé à mon accueil et aux démonstrations très convaincantes de son réseau ferroviaire.

Philippe Guignard



P. Riva

50 ans de passion



A. Panchaud

Christian Grognez, l'organiste passionné de l'église St-Etienne, quitte sa fonction à la fin de l'année après plus de 50 ans de service.

Dimanche 19 octobre, à l'issue de la messe, une petite cérémonie a été organisée par le Conseil de paroisse et la chorale pour dire « au revoir » à Christian Grognez et pour honorer ses 50 années qu'il a assumées à l'orgue de l'église St-Etienne. Un demi siècle passé au service du Seigneur et de son Eglise, cela méritait bien une petite fête qui a réuni les prêtres de l'UP, les paroissiens, les choristes, sa famille et ses amis.

Animé par sa passion pour l'art choral et la musique, Christian, est entré à la fin de sa scolarité, au chœur paroissial, dont il assumera plus tard la présidence. Mais son instrument de prédilection,

c'est l'orgue. C'est son oncle Henry Jorand, organiste, qui lui a transmis cette passion et qui fut son premier professeur.

Par la suite il étudiera l'orgue et la musique pendant 9 ans au Conservatoire non professionnel de Lausanne. Voyant que le jeune homme avait un don inné pour l'orgue, son oncle et le curé de la paroisse, lui permettent de jouer pour les Vêpres, les Complies et d'interpréter un petit interlude au cours des messes dominicales.

Son rêve se réalise à 24 ans, il a l'honneur d'être nommé titulaire de l'orgue de « son » église ainsi débute une longue carrière.

Christian a toujours répondu présent quand une paroisse avait besoin de lui, qu'elle soit catholique ou protestante.

Quand la messe a eu lieu de manière alternée, il a tenu les claviers des orgues dans les paroisses d'Yverdon,

de Poliez-Pittet et de St-Barthélemy, Sur le plan paroissial, il a été membre du Conseil de paroisse.

Pour tous ces engagements et sa fidélité, il a été honoré de la médaille Béné Mérenti en 2006.

En guise de remerciement, la paroisse et la chorale, lui ont remis un diplôme d'honneur. La Présidente de la chorale, Mme Anita Allaz, l'a ensuite fleuri par un magnifique bouquet.

Présentation du nouvel organiste

Le Président du Conseil de paroisse, Alain Panchaud, a ensuite présenté le successeur de Christian, M. Daniel Thomas. Né 1959, il habite à Cugy, il est marié et père d'un garçon.

Pour faire très bref, en 1992, il obtient une virtuosité d'orgue au Conservatoire de Lausanne.

Il est titulaire des orgues de l'Abbaye de Montheron. Il est aussi secrétaire de l'Association des Organistes Romands.

Il sait composer, jouer et improviser sur de nombreux instruments, de l'épinette à l'orgue, en passant par différentes sortes de flûtes.

Passionné de carillons, Il est titulaire de celui de Chantemerle, à Pully et celui de l'Abbaye de Montheron.

M. Daniel Thomas, succédera à Christian le 1er janvier 2018.

Alain Panchaud, président de paroisse



Marilou COIFFURE

Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services.
Nouveau: coloration biologique «Keune»

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89



Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39



Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet – Maupas 6 (St-Roch) – Lausanne – 021 342 20 20

Alain PANCHAUD, assistant funéraire

Ch. du Cottin 8, Bottens – 079 283 31 22 / 021 881 35 32

Nicole LEYA-SCHWIN

Grand-Rue 7, 1040 Echallens – 021 882 20 22

patrick
SCHMALZ
construction générale

Patrick Schmalz
1053 Cugy / VD

+41 21 881 58 12
info@patrick-schmalz.ch

Président du Conseil Communal

Sébastien Bailly



P. Riva

Sébastien Bailly est le Président du Conseil communal. Il succède pour cette deuxième année de législature à Lucien Ecoffey.

Journal Contact

Président du conseil, c'est bon pour l'ego, mais ça n'a pas que des avantages, non ?

- J'en suis à ma quatrième législature et j'ai souhaité faire l'expérience de diriger les débats ce qui m'empêche évidemment de donner mon avis, m'oblige à observer une stricte neutralité, ce qui est une leçon d'humilité un peu frustrante parfois. Mais si je suis président, c'est avant tout parce que j'aime mon village qui me donne beaucoup et que ma conviction est de m'y investir activement.

Tu n'as dirigé que deux séances, mais d'entrée tu es tombé sur du lourd.

- Il y a effectivement eu l'acceptation des comptes mais assorti d'un refus de décharge de la gestion qui posait un problème juridique inédit, la mise en place de Croc'Lionceaux, fruit d'une initiative citoyenne, du jamais vu, l'achat du battoir amputé du crédit de transformation, le refus de la création d'une UAPE sous le collèè. Mais heureusement, je n'ai pas encore eu besoin d'user de ma botte secrète : l'interruption de séance.....

Comment prépares-tu tes séances ?

- Comme un acrobate. Je noircis des

tonnes de papier en essayant de simuler tous les cas de figure. Je m'efforce de bétonner tous les scénarios et les mettre en adéquation avec le règlement que je connais presque sur le bout du doigt.

Fait-on de la politique au Conseil communal ?

-Si tout est politique, alors on en fait. Mais je dirai plutôt qu'on fait de la gestion. Changer des vieux tuyaux qui menacent, ce n'est pas de la politique. Par contre, construire des logements pour les jeunes comme au pressoir, organiser l'accueil de jour des enfants, par exemple, ça commence à en être... En tout cas, j'estime que le pouvoir du Conseil est important et que son rôle est essentiel dans la vie de notre village.

Comme spectateur je constate qu'il n'y a qu'un petit nombre de conseillers qui participent au débat.

- C'est effectivement regrettable que nombre de conseillers qui ont certainement des choses à dire n'osent pas s'exprimer. Il y a une soixantaine de personnes dans la salle, une certaine solennité, quelques ténors qui sont des préopinants de poids derrière lesquels il est difficile d'intervenir. Mon souhait serait que chacun ait eu l'occasion de s'exprimer au moins une fois durant l'année. A cette fin, il y aurait éventuellement une piste à creuser : dans les Conseils où les partis sont représentés, chaque groupe se

réunit et prépare la séance. On n'arrive pas en ayant juste lu les préavis car on a déjà fait un tour de chauffe sur le sujet. On pourrait imaginer chez nous une sorte de séance information-échange. Chacun aurait alors une certaine maîtrise de la matière et oserait peut-être s'exprimer plus facilement


On a déjà eu trois assermentations depuis le début de la législature. L'hécatombe se profile-t-elle ?

-Je ne le crois pas. Dans tous les cas, on avait élu 12 suppléants, on a encore de la marge.

Notre fée peut réaliser trois vœux !

1. Je souhaite qu'on crée enfin une place de village, ronde, pavée, assez vaste pour accueillir une cantine, agrémentée d'une fontaine et qui devienne un lieu de rencontre où les gens viennent naturellement.
2. Je rêve de la réalisation au niveau du Gros-de-Vaud d'une patinoire. De plus en plus de jeunes veulent pratiquer des sports de glace. Les voiturier jusqu'à Renens, c'est galère !
3. J'espère trouver une formule pour que les jeunes et les nouveaux citoyens puissent exprimer leurs désirs par rapport à la commune.

Propos recueillis par Pascal Moullet



TELEMATIQUE
SERVICES

TELECOM
INFORMATIQUE
SECURITE

MARC UNVERRICHT | RTE DE LAUSANNE 3 | 1041 BOTTENS | T +41 21 881 24 24
INFO@MUTS.CH | WWW.MUTS.CH



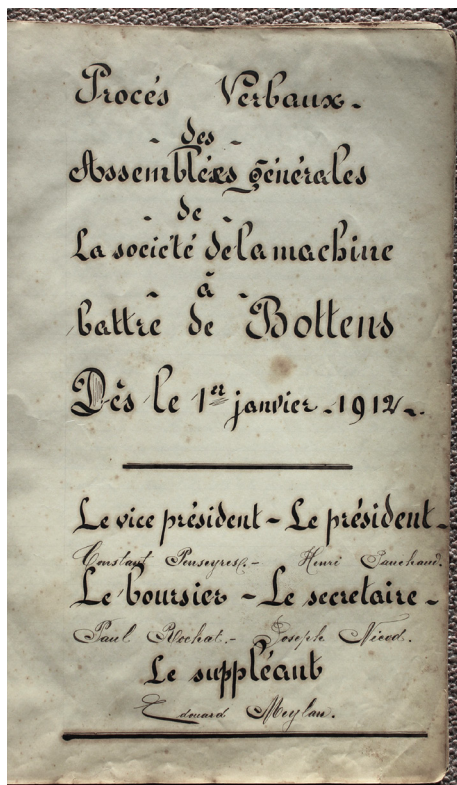
LesHautesHerbes

Naturopathie, grossesse et nutrition

www.leshautesherb.ch

078/ 653.88.24

C'est notre battoir.....enfin !



Certains aînés l'appellent encore « le mécanique ». Son imposante façade pignon sud asymétrique, recouverte d'un éternit aux couleurs improbables n'est pas un modèle d'esthétisme, mais le bâtiment offre un volume qui sera bien utile pour parquer le matériel communal, disposer d'un atelier et éventuellement offrir d'autres opportunités.

Ce sont ces arguments qui ont séduit nos conseillers communaux lors de la dernière séance de 2017.

Autrefois

L'histoire de cette vénérable bâtisse commence il y a bien longtemps.

Au début du 20^e siècle, on moissonnait encore comme au temps des Egyptiens, avec faucille et faux, on liait les « doublons » en une gerbe au moyen d'un lien retenu par une rondelle en bois. On battait au fléau. (le récent film : « les gardiennes » nous en donne un remarquable aperçu.) Peu avant la grande guerre apparaissent les batteuses mécaniques et les moissonneuses-lieuses. A noter qu'en Amérique, une moissonneuse batteuse existait déjà et nécessitait la traction de 31 chevaux !

Honneur au village

En janvier 1912, se crée « la société de la machine à battre de Bottens ». « Les membres de l'association se retirent heureux et contents de voir naître une usine qui fera honneur au



Fête au battoir

village et marquera la bonne harmonie dont chacun est animé »...(PV société)

Les sociétaires offrent, plus ou moins de bonne grâce, des journées de charroi. Les cailloux proviennent de la carrière Thuillard de Froideville et le sable et le gravier sont fournis par Hennard de Cugy.

Un certain Emile Chatelan dessine les plans du battoir. Les entreprises Favre de Morrens, Chatelan de Froideville et Fiorelino sont mandatées pour exécuter respectivement la maçonnerie, la charpente et la ferblanterie.

M. Chenevard, constructeur à Corcelles-le-Jorat livre une machine à battre « de tout premier choix »

Le financement est assuré par un prêt de deux sociétaires pour un montant de Fr.18000.-

En 1912 déjà, les premiers chars, tirés par des chevaux et chargés de gerbes pénétraient par le pont et ressortaient de l'autre côté. On détachait la ficelle des gerbes et on introduisait le blé dans la gueule de la batteuse située à l'étage inférieur. Les grains étaient stockés dans des sacs de 100 kg. Au début, on ne disposait pas de machine pour botteler la paille.

Outre l'usage agricole, le battoir est, moyennant de sérieux coups de balais, utilisé pour un usage plus récréatif. On y danse, on y organise ventes et kermesses et le chœur d'hommes y joue même des pièces dramatiques mises en scène par le régent Jorand. C'est dans ses murs que les footballeurs se changeront et surtout que se

tiendra en 1945 le grandiose banquet de la démobilisation.

En 1921, coup de tonnerre : une plainte est déposée contre le directeur qui a détourné une quantité de blé.

La botteuse apparaît en 1927 et en 1943, on fait l'acquisition d'une nouvelle batteuse de marque Agrar Rauschenbach qui « bat et vanne très propre sans casser le grain » (PV)

En 1944 une machine roulante utilisée par certains sociétaires la concurrence. Les francs-tireurs se voient punis d'une amende.

Le scénario se répète en 1953 lorsqu'apparaissent les premières moissonneuses-batteuses.

Les derniers temps, la batteuse se déplace aussi de ferme en ferme.

Fin de carrière

Il est difficile de déterminer à travers les procès-verbaux quand cesse véritablement toute activité au battoir. En tout cas, en 1964 la partie supérieure est louée à un entrepreneur local et l'inférieure à un fabricant de prothèses lausannoises.

En 1972, la batteuse est adjugée pour Fr. 900.- à un agriculteur bottanais.

Bottens ne rachète pas le battoir

En 1976 décision est prise par la société de vendre le battoir.

Une offre d'achat est avancée par l'Etat de Vaud : Fr. 110000.-

La Municipalité tergiverse. Elle renvoie la balle au conseil communal. « Elle ne voudrait pas courir le risque qu'à la suite de la vente à n'importe quel acquéreur, ce bâtiment, situé à l'entrée de la localité soit affecté à

des usages qui nuisent à l'esthétique du village » et aussi « Ce bâtiment peut rendre de grands services » (Préavis Muni.)

Il faut préciser qu'à cette époque, la construction de la future STEP allait obérer les finances communales et que l'évocation de la création d'une salle polyvalente était dans l'air du temps et donnait des ailes aux uns et des boutons aux autres !

La commission ad'hoc du conseil communal n'y va, elle, pas par quatre chemins : elle estime que :

1. L'achat est « superflu » (sic) car le rapport entre le volume du bâtiment et celui du matériel communal à entreposer est

disproportionné.

2. Les frais d'entretien mangeraient le bénéfice d'une éventuelle location.
3. La transformation du battoir en grande salle serait d'un prix trop élevé, eu égard à la faible surface utilisable. De plus, il n'y a pas de places de parc aux alentours et la proximité de la route cantonale est un réel danger.

Le Conseil, suivant ces propositions, refuse le crédit.

Et le service des routes de l'Etat de Vaud prend possession de ses locaux. Mais en 2017, après 41 ans de bons et loyaux services, il décide de s'en défaire.

Il ne faut jamais dire jamais

Et comme il ne faut jamais dire jamais, le 11 décembre 2017 le conseil vote comme un seul homme le crédit de Fr. 543 500.-. Le battoir fait enfin partie du patrimoine communal. Le second crédit, celui de la transformation du bâtiment attendra un peu, le temps pour la Municipalité de peaufiner le projet.

Pascal Moullet



Thé-vente de l'église libre, on se rend au battoir - 1949



Le battoir aujourd'hui

Chroniques du bon vieux temps

La foudre a frappé

Bottens le 19 mai. Les motifs de distraction ou même d'émotion ne nous ont pas manqué dimanche dernier. En effet, au moment où le Comité de notre Société de tir allait procéder à la distribution des prix, un violent orage s'abattait sur notre contrée et la terre, en quelques instants était couverte d'une épaisse couche de grêle. Mais ce n'est pas tout. Un formidable coup de tonnerre nous apprit que la foudre venait de frapper une maison du village, fort heureusement proche du lieu où se trouvaient réunis les tireurs, ce qui fait que quelques seaux d'eau eurent bientôt raison d'un commencement d'incendie. Comme d'habitude, la foudre agit d'une façon bizarre. Elle a commencé par briser l'extrémité du faîte, puis, enfonçant une croisée,

elle entra dans la chambre en renversant une vieille femme qui prenait son café sur la tablette même de la fenêtre. Continuant son chemin, elle casse une porte, frappe un parapluie garni de fer, arrête la pendule et va terminer ses méfaits dans la grange où elle allume un tas de paille. Si cet accident était arrivé de nuit, on peut croire que la maison aurait flambé et que la seule personne qui l'habite eût été en grand danger, car elle eut pendant plusieurs heures les jambes complètement paralysées et fut dans l'absolue impossibilité de faire un pas. Ce fait, pourtant tout naturel a été classé par quelques bigotes dans la série des vengeances divines. Horreur ! ces fêtes profanes, ces tirs, ces danses, cette musique qui séduit les

oreilles pour corrompre le cœur et damner l'âme, ne sont-ce pas autant d'œuvre de Satan ? Oui sans doute si la foudre avait frappé l'auberge. Mais voyez-vous l'aveugle, c'est sur une maison dont les propriétaires sont dans le canton de Fribourg qu'elle tombe et la bonne femme, si violemment éprouvée est bien innocente de la fête !

Tiré de : LA REVUE, organe du parti démocratique et fédéraliste vaudois.

21 mai 1884

(source : scriptorium, BCU)

Festi'Parc remet ça pour 2018, en avant la musique !

La place de jeux du chemin du Ru va de nouveau vibrer dans un climat festif et musical cette année. Après la deuxième édition plébiscitée par de nombreux bottanais en 2016 (avec un Jérémie Kisling survolté en invité surprise), nous revenons plus motivés que jamais pour vous inviter à partager ce nouveau rendez-vous incontournable de la vie communautaire de notre village, qui se déroulera le

Samedi 9 juin 2018 dès 16h

(à la place de jeux du chemin du Ru)

Festi' Parc en quelques mots, c'est :

- l'entrée gratuite à tous
- un spectacle pour enfants en fin d'après-midi
- plusieurs concerts (styles variés)
- une buvette, des stands de nourriture et un bar à sirop pour les enfants

Un flyer sera distribué ultérieurement à tous les ménages de Bottens, avec les horaires et la programmation définitive. Dans l'intervalle, vous pouvez aussi consulter notre site internet www.festiparc.ch pour revivre des moments des éditions précédentes en photos et obtenir des informations sur

les groupes qui animeront la soirée du 9 juin 2018.

Malgré leur notoriété et la qualité de leurs prestations, les artistes ont consenti à être rémunérés

« au chapeau ». C'est pourquoi, nous comptons cette fois encore sur votre grande générosité lors de cette manifestation.

Les chemins bordant la place de jeux seront fermés à la circulation toute la journée du 9 juin 2018. Nous vous encourageons de ce fait à vous rendre à pied à la manifestation. Les automobilistes venant de l'extérieur auront la possibilité de parquer leur véhicule à la grande salle (une signalisation sera mise en place).

Si vous souhaitez apporter votre aide et vous associer à la réussite de la manifestation, nous accueillons volontiers des bénévoles ! Pour toute question ou inscription, les personnes intéressées voudront bien contacter Michel Allaz (m.allaz@bluewin.ch ou 079 668 36 19).

Comme d'habitude, en cas de conditions météorologiques très défavorables (pires qu'en 2016...!), la mani-



festation n'aurait pas lieu et vous en seriez informés par un « tous ménages »

Nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion de Festi'Parc 2018, et remercions d'avance les riverains de la place de jeux pour leur indulgence quant aux éventuelles nuisances occasionnées par la tenue de cet événement. Un grand merci aussi aux autorités communales de Bottens pour leur soutien.

On vous attend nombreux le 9 juin 2018 !

Pour le Comité d'organisation de Festi'Parc

Christian Lambelet

23ème marché de Noël

Lors de cette édition 2017, nous avons pu constater que le marché de Noël de Bottens est en pleine forme. Pas loin de 40 artisans se sont réunis lors du dernier week-end de novembre (dates devenues une tradition) pour le plus grand plaisir des visiteurs. La scène de la grande salle a même été ouverte pour accueillir les nombreuses animations qui ont ravi les enfants.

La buvette est aussi devenue un lieu incontournable pour les visiteurs et les habitants du village.

Elle est tenue par le Mouvement du Centre (foot juniors). La collaboration avec les organisateurs est au beau fixe et ils ont encore des projets communs pour les années à venir.

Chaque année, le Marché de Noël de Bottens reverse une partie des

benefices de la manifestation à une association caritative. Cette fois-ci, ce sont les « Cartons du Coeur, section Lausanne » qui ont reçu une belle somme. Les organisateurs souhaitent également remercier les nombreuses personnes qui sont venues apporter des jouets qui ont également été donnés aux Cartons du Coeur.

Le marché 2018 aura lieu les 24 et 25 novembre. D'ici là, le Marché de Noël organisera la fête nationale du 1er août.

David Vergères



Une belle tradition



Nous en parlons dans le N°69 (p.9) et N°70 (p.6): l'amitié qui lie Renens et Bottens date de plusieurs décennies.

Actuellement, Bottens fournit les sapins qui décorent la place et la grande salle de Renens, et Renens, en échange, fleurit notre maison de commune.

C'est ainsi qu'une délégation, constituée des autorités rennaises et de leurs employés communaux, est venue en novembre dans nos forêts choisir et emporter des sapins. La matinée riche en échanges entre les employés communaux et les autorités des deux communes s'est terminée par une fondue organisée par les employés de Renens. Sur la photos du bas, les syndics Laurent Imoberdorf (Bottens) et Jean-François Clément (Renens) partagent le même caquelon et le verre de l'amitié!

Longue vie aux sapins de Renens!

Patricia Riva

Nous y étions et vous?

P. Riva



Les Malakoffs du Ski Club



Le comité d'organisation: Corine Ripa, Stéphane Sauvageat, Fabrice Métraux, Stéphane Fivat, Isabelle Lugin

Pour la 4^e année consécutive, le Ski Club de Bottens a organisé sa soirée Malakoffs dans l'ambiance «chalet cosy» de notre refuge. Le manque de neige et l'annulation du concours de ski n'a pas démotivé les gourmets venus déguster les Malakoffs d'Aline Fivat qui s'est forgée une jolie réputation avec ses délicieux beignets au fromage.



P. Riva

Journal de la commune de Bottens
N°72 | Février 2018
Le journal Contact paraît 3 fois par année et
est distribué comme tout-ménage.

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09

Envoi des textes

journalcontact@bottens.ch

Conception et mise en page

Patricia Riva

Rédacteurs

Philippe Guignard

Carine Delpierre

Patricia Riva

Pascal Moullet

Publicité

Patricia Riva

journalcontact@bottens.ch

Impression

PCL Presses centrales SA, Renens

Prochaine parution mi-juin. Veuillez
envoyer vos articles pour le 20 mai
2018 au plus tard.

Prochaines manifestations

2, 3, 4 mars Jumelage, fête des
conscrits à Guéreins pour les na-
tifs en «8» (les natifs en 8 seront
convoqués en début d'année)

9 et 10 mars Soirées Théâtre
l'Air du Temps, salle polyva-
lente de Bottens

10 mars Soupe de Carême à la
buvette de la salle polyvalente à
midi

16 mars Loto de la société de
gym de Bottens, salle polyva-
lente

Toutes les manifestations sur
www.bottens.ch

Photos

Le journal Contact ainsi que le site de
Bottens ne sauraient exister sans pho-
tos. C'est pourquoi nos photographes
arpentent les événements de Bottens
appareil en main ou en l'air, afin de
rendre plus vivants « Contact » et le
site. Si vous ne désirez pas apparaître
dans nos médias, n'hésitez pas à le leur
dire.

SHOP  ESPACE
HOMMEFEMME
LIVRE DANS TOUTE
LA SUISSE

boutique
ESPACE *homme*
femme

Nouveau shop en ligne: www.espace-homme.ch
Boutique: Place du Marché - Echallens

LE MOINE BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON» «LE MOINE»
Meylan Philippe MARTIN PIERRE
079 676 32 77 079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com 1053 Cugy tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30

 利苑酒樓
LI GARDEN RESTAURANT

Mets à l'emporter
Take Away

Cuisine Asiatique
Spécialités Thaïlandaises
Malaisienne et Chinoises

Route de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92

 Aroma du Château

CONSEILS ET PRÉPARATIONS AUX HUILES ESSENTIELLES

Muriel Nicod
Laborantine médicale diplômée en aromathérapie
muriel.nicod@aromaduchateau.ch
079 468 78 03
Route du Château 3, 1041 Bottens

RAIFFEISEN

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège Rte St-Germain 3 1042 Assens Tél. 021 887 07 07 Fax 021 887 07 06	Agences Rte de Lausanne 10 1033 Cheseaux Tél. 021 887 07 50 Fax 021 887 07 51	Rue du Centre 21 1023 Crissier Tél. 021 887 07 60 Fax 021 887 07 61	Rue de la Mère 4 1020 Renens Tél. 021 887 07 80 Fax 021 887 07 81
--	--	--	--

www.raiffeisen.ch/assens